Questionnaire de consultation des membres sur la régulation tarifaire des produits de gros et de détail

Le plan d'action du réseau pour l'année 2020 adopté lors de la 17e réunion annuelle, à Bucarest les 23 et 24 octobre 2019, prévoit notamment une réunion annuelle sur « **Investissements, innovations technologiques, concurrence : quels sont les nouveaux enjeux de la régulation tarifaire ?** » et un séminaire d'échange d'information et d'expérience sur « **Quelle régulation tarifaire des produits de gros ?** ».

Dans ce cadre, afin d'alimenter les échanges qui auront lieu lors des deux prochaines réunions du réseau, un court questionnaire relatif aux régulations et mesures prises par les membres du réseau sur ces sujets a été élaboré par le secrétariat exécutif, sous le pilotage du Comité de coordination.

Les autorités de régulation nationales, membres de Fratel, sont invitées à répondre aux questions suivantes au plus tard, le 27 février, à l'adresse e-mail suivante : fratel@fratel.org. Les réponses reçues seront disponibles dans la partie du site Fratel réservée aux membres à la rubrique « Échanges d'informations ».

1) Le séminaire abordera les différentes régulations tarifaires des produits de gros.
- À quelles problématiques spécifiques faites-vous face dans votre pays sur ce sujet, tant sur le fixe que sur le mobile ?

- Tarification des offres de gros relativement élevée
- Insuffisance de concurrence sur les marchés de gros des capacités (nationale et internationale)
- Déséquilibre prononcé des soldes d'interconnexion
- Problématique du partage d'infrastructures passive et active
- Absence d'outils véritables de mesure de l'impact des décisions règlementaires prises

-Quels aspects souhaiteriez-vous voir évoqués ou débattus ? Pourquoi ?

- Tarification relative au partage d'infrastructures
- Mesures pour réduire les tarifs des services de capacités
- Co-régulation des services financiers sur mobiles
- Identification des outils pertinents de mesure de l'impact des décisions règlementaires prises

- Quel(s) est/sont le(s) produit(s) dont la régulation tarifaire représente dans votre pays l'enjeu le plus important ? Pourquoi ?

- Meilleure connaissance des coûts pour le partage d'infrastructures
- Baisse des tarifs de détail de l'accès à internet
- Tarification des services financiers via mobile

2) Quelles sont les grandes évolutions réglementaires tarifaires attendues dans votre pays dans les prochains mois : création d'un modèle de coûts (fixe et/ou mobile), évolution du modèle de coûts (fixe et/ou mobile), régulation de nouveaux marchés, modification du type d'obligation tarifaire (tarifs orientés vers les coûts, non-excessifs, raisonnables, non-évictifs, ...), arrêt de la régulation tarifaire d'un marché spécifique... ?

- Evolution/mise à jour du modèle de comptabilité analytique règlementaire (élaboré en 2016)
- Développement d'un modèle de coûts pour le partage d'infrastructures passives et actives (orientation des tarifs vers les coûts)
- Encadrement des tarifs sur les marchés de gros des capacités nationales et internationales

- Encadrement des marchés de détail de la téléphonie mobile et de l'accès à internet (pour une tarification raisonnable et non évictif)
- Révision de la décision d'interdiction de la différenciation tarifaire des communications On-net/Off-net
- Dégroupage des éléments d'accès à la FO
- Baisse des tarifs de détail de l'accès à internet

3) La réunion annuelle sera consacrée au thème « Investissements, innovations technologiques, concurrence : quels sont les nouveaux enjeux de la régulation tarifaire ? ».

- Régulation de la concurrence sur les infrastructures
- Régulation des comportements anti concurrentiels sur les marchés de détails des services de télécommunications

Les membres du réseau pourront notamment évoquer les régulations tarifaires pour faciliter et encourager les investissements des opérateurs dans les nouveaux réseaux fixes et mobiles, débattre des régulations tarifaires sur les différents marchés de gros les plus pertinentes et efficaces pour éviter la régulation des prix de détail ou encore comprendre les potentiels impacts des innovations technologiques et les évolutions des réseaux.

Dès lors, quels aspects ou quelles évolutions souhaiteriez-vous voir plus particulièrement évoqués ou débattus à cette occasion ?

- Tarification liée au partage des infrastructures passives et actives
- Baisse des tarifs des services de capacités nationale et internationale, nécessaire à la vulgarisation/L'accès à l'internet de détail